

Solaire : des appels d'offres qui n'aboutissent pas à la construction des projets



Une étude réalisée par le cabinet de conseil en financement Finergreen avec le syndicat professionnel de l'énergie solaire Enerplan, révèle que plus de la moitié des projets solaires lauréats, en 2015, d'un important appel d'offres national ne sont toujours pas construits. En cause, des problèmes de permis de construire, de coûts de raccordement au réseau ou de financement.

Eco-construction | Le 10 novembre 2017

Partager

211



Plus de la moitié des projets solaires lauréats, en 2015, d'un important appel d'offres national ne sont toujours pas construits, selon une étude publiée jeudi, qui pointe le manque de suivi de ces projets par les pouvoirs publics.

Au moins 669 mégawatts (MW), sur les 1.100 attribués, manquent encore à l'appel, alors que le délai limite pour les construire est fixé au 5 décembre prochain, détaille cette étude, réalisée par le cabinet de conseil en financement Finergreen avec le syndicat professionnel de l'énergie solaire Enerplan.

A ce jour, 673 mégawatts ont été construits, même si l'étude note une « *incertitude* » quant au chiffre exact, du fait de l'absence de réponse de certains lauréats représentant environ 200 mégawatts de projets. Cet appel d'offres concernait les projets de grandes tailles, c'est-à-dire les centrales au sol et sur toiture de plus de 250 kilowatts.

Parmi les projets non encore terminés, 457 MW sont encore en construction et 199 MW sont « *en suspens* ». 13 MW ont été définitivement abandonnés, un niveau « *assez faible* », juge Daniel Bour, président d'Enerplan, même s'il relève qu'il pourrait être plus important parmi les projets pour lesquels aucune donnée n'a été communiquée.

Des problèmes de fournitures et de permis de construire évoqués

Pour les projets retardés, la première raison évoquée est un problème de fourniture de matériel, lié à la liquidation judiciaire du fabricant de panneaux photovoltaïques Sillia VL en juin dernier. L'entreprise a dû fermer un site, tandis qu'un autre a été repris par l'italien Recom Italia SRL, ce qui a obligé les développeurs à demander une autorisation pour pouvoir changer de fournisseur.

Des problèmes de permis de construire, de coûts de raccordement au réseau ou de financement sont également évoqués par les entreprises interrogées. « *Quelles que soient les raisons, à peu près la moitié des projets ne sont pas dans les délais et ce n'est pas satisfaisant* », selon Daniel Bour.

Mais surtout, cette étude partielle montre « *le manque d'information* » sur le suivi des appels d'offres, un phénomène « *aberrant* » alors que la montée en puissance des énergies renouvelables est un des objectifs majeurs de la politique énergétique française, note M. Bour.

« *Faire ce suivi est une de nos demandes prioritaires, sur le modèle du registre mis en place en Allemagne, qui oblige les développeurs à tenir l'administration informée* » de l'avancement de leurs projets, confirme Marion Lettry, du Syndicat des énergies renouvelables (SER), principale organisation professionnelle du secteur.

Avec AFP

Photo de une : ©Fotolia

SUR LE MÊME SUJET

Nouveau Plan Climat pour la Ville de Paris

310 projets sélectionnés pour développer les installations photovoltaïques sur bâtiment

Le Syndicat des énergies renouvelables réclame « une accélération massive d'ici 2020 »